

## 2. ÉPREUVE EP3 « Pôle économique et juridique »

### RECOMMANDATIONS AUX PROVISEURS ET AUX PROFESSEURS OU FORMATEURS (CFA, GRETA)

#### 1. FORMATION

L'atteinte des objectifs de formation du pôle économique, juridique et social nécessite le respect des préconisations horaires prévues par le référentiel, à savoir deux heures en seconde professionnelle et trois heures en terminale dont une dispensée en groupe.

Les deux heures en classe entière sont essentiellement consacrées à la **transmission des connaissances en face à face pédagogique**. Elles sont à dispenser en deux fois une heure, à des jours différents, et si possible en évitant les fins de journée. Il est souhaitable que l'enseignement soit dispensé, pour les deux années de formation, par le même professeur de vente.

En seconde professionnelle, il est judicieux de confier une partie de l'horaire de modules au professeur qui assure l'enseignement du pôle économique et juridique.

#### 1.1. Méthodologie de la préparation à l'épreuve en seconde professionnelle :

Il est conseillé au professeur de remettre aux élèves les grandes lignes de sa progression et de leur proposer une liste de thèmes susceptibles de faire l'objet de recherches documentaires. Il peut utilement présenter l'épreuve et ses documents supports lors des journées d'accueil de la rentrée scolaire.

Pour faire acquérir aux élèves la méthodologie de recherche documentaire et de réalisation d'un exposé, le professeur a la possibilité de s'appuyer essentiellement **sur l'enseignement modulaire** ou d'associer la ou le documentaliste de l'établissement dans le cadre de travaux pluridisciplinaires et/ou de l'éducation civique, juridique et sociale (ECJS).

La méthodologie sera introduite **progressivement** par le biais de travaux de groupes s'appuyant sur des travaux préparés (à la maison ou au lycée professionnel) à finaliser en classe. Ce travail de réflexion autour des documents recueillis s'effectue au cours des séances de cours consacrées au pôle économique et juridique ou en séquences d'enseignement modulaire, construites et négociées avec les autres collègues participants.

#### Travaux de recherches documentaires :

Le professeur demande aux élèves de recueillir des documents sur un point du cours qui a été vu (illustration du thème) ou qui sera vu prochainement (préparation d'une séquence et exploitation de la documentation recueillie). Il est judicieux d'évaluer, en formatif, les progrès des élèves à partir de ces travaux documentaires préalables.

Le nombre de recherches documentaires personnelles n'est pas défini réglementairement. Ces recherches doivent être conduites « au fil du temps de formation ». Ce qui est important reste le sens à donner à ces recherches, la méthodologie proposée pour aider les élèves à mieux appréhender ce pôle économique et juridique, et à y trouver de l'intérêt pour leur éducation citoyenne. D'où l'importance d'établir les liens nécessaires avec l'ECJS lorsque les thèmes s'y rapportent.

#### Exposé :

La démarche pédagogique mise en œuvre est identique : d'abord des travaux collectifs sur sujets bien délimités, puis individuels. Il est à noter que l'élève peut s'appuyer sur un travail de recherche documentaire mené en amont pour réaliser son exposé. De même, ce travail ne doit pas être l'exclusivité du professeur chargé de l'enseignement du pôle économique et juridique. Il peut se rapprocher de ses collègues (modules, ECJS, Lettres...) pour concrétiser les apprentissages.

Au cours de l'année, l'élève acquiert la méthodologie nécessaire à la construction **en autonomie** de son dossier d'évaluation à l'épreuve EP3.

## Évaluations représentatives du pôle économique, juridique et social :

Le professeur veille à alterner des contrôles brefs (un quart d'heure à une demi heure) et des contrôles d'une durée plus importante sans excéder une heure, l'objectif étant de parvenir progressivement à des évaluations qui comprennent à la fois des questions relatives :

- à des définitions de concepts ou de termes économiques, juridiques et sociaux,
- à l'exploitation d'extraits de documents issus de l'actualité économique, juridique et sociale ou de documents d'entreprise avec résolution de problèmes et justification.

En vue de la certification, le professeur conserve toutes les évaluations. Les notes sont communiquées aux élèves lors de correction.

## 1.2. Méthodologie de la préparation à l'épreuve en classe de terminale BEP :

Forts des pratiques mises en œuvre en classe de seconde, les élèves réalisent **individuellement** des travaux de recherches documentaires et un exposé portant sur des thèmes choisis et développés dans le cadre du référentiel. Ils possèdent une parfaite connaissance de la trame des documents supports de l'épreuve.

À ce stade de préparation, le professeur a terminé sa tâche de conseil ; il peut faire en sorte que l'une des recherches documentaires menées et l'exposé demandé soient réalisés dans le cadre des heures en groupe. Il fixe les dates « butoirs » pour la remise des travaux devant figurer dans le dossier d'examen.

## 2. MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ÉPREUVE

Les acquis des candidats sont évalués à l'occasion de la correction des éléments du dossier support de l'épreuve EP3, à savoir :

- Les résultats des recherches documentaires personnelles,
- Un exposé écrit sur un thème choisi par l'élève et conforme aux exigences du pôle économique, juridique et social. Cet exposé peut donner lieu, éventuellement, à une prestation orale qui n'est pas prise en compte pour la note finale de l'épreuve EP3,
- Les évaluations représentatives **des deux années de formation** du domaine économique juridique et social (*bien que le nombre n'en soit pas fixé réglementairement, il peut être judicieux de retenir deux évaluations au moins par trimestre de formation*). C'est la moyenne des évaluations retenues qui est reportée sur la grille d'évaluation. **En aucun cas cette moyenne n'est communiquée à l'élève.**

À l'issue de la première année, les dossiers des candidats comportant :

- une fiche relais (liste des élèves et notes avec type de travail déjà réalisé par chacun d'eux),
- les travaux réalisés par le candidat,

seront remis au coordonnateur tertiaire ou au chef de travaux qui prendra toute mesure nécessaire pour assurer le relais avec l'année terminale.

À l'issue de la formation, le dossier à présenter au jury comprendra :

- la grille d'évaluation du pôle économique et juridique,
- les différents travaux glissés à l'intérieur.

Le professeur s'appuie sur les indicateurs d'évaluation académiques pour évaluer le dossier. L'absence d'un élément du dossier est sanctionnée par la note 00/20 à la partie concernée.

### **Rappel :**

***Les travaux pris en compte dans le cadre du contrôle en cours de formation sont notés tout au long de la formation. En fin de deuxième année, le résultat de l'évaluation terminale (grille récapitulative EP3) est proposé au seul jury de délibération finale, après accord de la commission d'harmonisation. Il n'est pas communiqué au candidat.***

## TRAME D'UNE RECHERCHE DOCUMENTAIRE

**THÈME :**

Pôle économique

Thème exploité pour l'exposé

OUI

Pôle juridique

NON

### RECHERCHE DES DOCUMENTS

Date	Lieu <sup>(1)</sup>	Résultats de la recherche				
		Nature du document <sup>(2)</sup>	Date	Source	Titre	Auteur

(1) à la maison, au CDI, en entreprise...

(2) Article de presse, enregistrement vidéo, document d'entreprise...

### DOCUMENT(S) SÉLECTIONNÉ(S)

N° d'ordre	Titre du document	Auteur	Idées-force exprimées
1			
2			
...			

### VOCABULAIRE RELEVÉ (terme économique, juridique ou social)

Terme	Définition <sup>(1)</sup>	Lien avec le contexte

(1) à rechercher dans le dictionnaire ou dans votre dossier.

## TRAME D'UN EXPOSÉ

**THÈME :**

Pôle économique



Pôle juridique et social



### PLAN PROPOSÉ

Introduction :

Développement :

Conclusion :

Annexes ou supports éventuels utilisés :

### EXPOSÉ

Nom et Prénom du candidat :

.....

Classe : .....

## ÉVALUATION DU PÔLE ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE

N°	Critères	TI <sup>(1)</sup>	I	S	TS
<b>1</b>	<b>RECHERCHES DOCUMENTAIRES</b>				
	<b>Pertinence des recherches d'informations</b>				
	Régularité des recherches				
	Diversité des documents proposés				
	<b>Cohérence de la mise en relation de la production avec les savoirs du pôle économique et juridique et avec le domaine professionnel</b>				
	Pertinence des documents sélectionnés				
	Formulation des idées-force				
	<b>Vocabulaire économique, juridique et social utilisé</b>				
	Relevé des termes				
	Explicitation des termes				
	<b>Présentation des recherches</b>				
	Soin (ratures, taches, lisibilité...)				
	Rédaction (orthographe, grammaire, syntaxe)				
<b>2</b>	<b>EXPOSÉ</b>				
	<b>Organisation de la production</b>				
	Démarche suivie (ou plan suivi)				
	Annexes utilisées				
	<b>Fond de la production</b>				
	Idées-force exprimées				
	Lien des idées-force avec les connaissances				
	Vocabulaire utilisé				
	<b>Communication écrite</b>				
	Présentation de l'exposé				
	Rédaction				
	Choix du thème :            Hors sujet <sup>(2)</sup> <input type="checkbox"/> Conforme au référentiel <input type="checkbox"/>				
<b>3</b>	<b>ÉVALUATIONS DU DOMAINE ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET SOCIAL</b>				
	Moyenne des contrôles donnés durant les deux années de la formation				

/20

/20

/20

(1) TI = très insuffisant ; I = insuffisant ; S = satisfaisant ; TS = très satisfaisant (nécessité de se reporter aux indicateurs d'évaluation, explicités dans le guide de l'évaluation)

(2) Dans ce cas, le candidat se voit attribuer 00/20 à la partie « exposé ».

**Observations :**

**Professeur du pôle économique et juridique**

**Nom :**

**Visa :**

**NOTE**

/60

**NOTE**

(à arrondir au ½ point)

/20

# GUIDE D'ÉVALUATION DE L'ÉPREUVE ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE

## INDICATEURS D'ÉVALUATION

1. RECHERCHES DOCUMENTAIRES PERSONNELLES	
PERTINENCE DES RECHERCHES D'INFORMATIONS	Évaluation
<b>Régularité des recherches d'informations</b>	
⇒ Très irrégulière	TI
⇒ Épisodique ou irrégulière	I
⇒	
⇒ Permanente	TS
<b>Diversité des documents proposés</b>	
⇒ Aucune diversité des documents proposés	TI
⇒ Documents en nombre suffisant	I
⇒ Sources variées ou documents en nombre suffisant	S
⇒ Sources variées et documents en nombre suffisant	TS
COHÉRENCE DE LA MISE EN RELATION DE LA PRODUCTION AVEC LES SAVOIRS DU PÔLE ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET SOCIAL ET AVEC LE DOMAINE PROFESSIONNEL	
<b>Pertinence des documents sélectionnés</b>	
⇒ Aucune cohérence entre les documents sélectionnés et le thème traité	TI
⇒ Un seul document sélectionné en rapport avec le thème traité	I
⇒ Correspondance partielle entre les documents sélectionnés et le thème traité	S
⇒ Sélection très pertinente par rapport aux documents proposés	TS
<b>Formulation des idées-force</b>	
⇒ Recopiage du texte	TI
⇒ Recopiage partiel	I
⇒ Reformulation	S
⇒ Reformulation structurée	TS
VOCABULAIRE ÉCONOMIQUE OU JURIDIQUE ET SOCIAL UTILISÉ	
<b>Relevé des termes</b>	
⇒ Termes relevés non appropriés au thème traité	TI
⇒ Relevé trop partiel	I
⇒ Quelques manques dans le choix des termes relevés	S
⇒ Termes intéressants le thème traité relevés intégralement	TS
<b>Explicitation des termes</b>	
⇒ Définitions incorrectes et liens avec le contexte inexistant	TI
⇒ Justesse des définitions mais aucun lien	I
⇒ Justesse des définitions et amorce de lien	S
⇒ Définitions correctes et liens avec le contexte formulés pertinemment	TS
PRÉSENTATION DES RECHERCHES DOCUMENTAIRES	
<b>Soin (ratures, taches, lisibilité...)</b>	
⇒ Manque de soin (ratures, surcharges, écriture illisible...)	TI
⇒ Règles de présentation non respectées (manque de clarté de l'ensemble du document)	I
⇒ Présentation correcte et ensemble lisible	S
⇒ Présentation excellente qui accroche l'attention du lecteur	TS
<b>Rédaction (orthographe, grammaire, syntaxe...)</b>	
⇒ Règles de grammaire et de syntaxe non respectées	TI
⇒ Orthographe non vérifiée	I
⇒ Présence de quelques phrases correctement rédigées	S
⇒ Règles de grammaire, de syntaxe et d'orthographe respectées	TS

## INDICATEURS D'ÉVALUATION (suite)

2. EXPOSÉ	
ORGANISATION DE LA PRODUCTION	Évaluation
<b>Démarche suivie (ou plan suivi)</b>	
⇒ Plan incohérent	TI
⇒ Plan inadapté	I
⇒ Plan incomplet	S
⇒ Plan cohérent	TS
<b>Annexes utilisées</b>	
⇒ Aucun rapport entre les annexes et l'exposé	TI
⇒ Annexes mal exploitées	I
⇒ Annexes exploitées mais insuffisamment	S
⇒ Concordance complète entre annexes et exposé	TS
FOND DE LA PRODUCTION	
<b>Idées-force exprimées</b>	
⇒ Absence d'idées-force basiques	TI
⇒ Utilisation partielle d'idées-force	I
⇒ Utilisation de la plupart des idées-force	S
⇒ Utilisation de toutes les idées-force en rapport avec le thème traité	TS
<b>Lien des idées-force avec les connaissances</b>	
⇒ Aucune mobilisation des connaissances	TI
⇒ Mobilisation insuffisante	I
⇒ Mobilisation partielle	S
⇒ Excellente mobilisation	TS
<b>Vocabulaire utilisé</b>	
⇒ Absence de vocabulaire économique ou juridique et social	TI
⇒ Utilisation de quelques termes de vocabulaire économique ou juridique et social en rapport avec le thème	I
⇒ Utilisation d'une majorité de termes économiques ou juridiques et sociaux en rapport avec le thème	S
⇒ Utilisation de la totalité des mots clés en rapport avec le thème	TS
QUALITÉ DE LA COMMUNICATION ÉCRITE	
<b>Présentation de l'exposé</b>	
⇒ Manque de soin (ratures, surcharges, écriture illisible...)	TI
⇒ Règles de présentation non respectées (manque de clarté de l'ensemble du document)	I
⇒ Présentation correcte et ensemble lisible	S
⇒ Présentation excellente qui accroche l'attention du lecteur	TS
<b>Rédaction (orthographe, grammaire...)</b>	
⇒ Règles de grammaire et de syntaxe non respectées	TI
⇒ Orthographe non vérifiée	I
⇒ Présence de quelques phrases correctement rédigées	S
⇒ Règles de grammaire, de syntaxe et d'orthographe respectées	TS

**Attention**

**Choix du thème :**

- HORS SUJET<sup>(1)</sup>
- CONFORME AVEC LE RÉFÉRENTIEL

(1) Dans ce cas, le candidat se voit attribuer la note 00/20 à cette partie de l'épreuve EP3